

## **Le projet de loi pour l'artisanat et la petite entreprise n'est pas à la hauteur**

Alors que l'UPA réclame depuis plusieurs années l'élaboration d'une loi structurante de nature à libérer le potentiel de développement des petites entreprises, les représentants de l'artisanat constatent que malgré ses déclarations d'intention pour un projet de loi d'orientation, **le gouvernement se limite à un simple projet de loi qui, de toute façon ne pourra être finalisé, compte tenu de la surcharge du calendrier parlementaire.**

En outre, malgré des mesures positives, **ce projet manque d'envergure.** Certaines dispositions vont même à l'encontre des attentes du secteur. En particulier, l'idée de créer des "comités des activités sociales et culturelles" apparaît comme une intrusion des pouvoirs publics dans le champ de la négociation sociale à laquelle l'UPA est très attachée.

Malgré l'importante mobilisation du secteur artisanal qui avait formulé de nombreuses propositions structurantes et un rapport parlementaire préalable, **l'ensemble du travail devra être repris lors de la prochaine mandature.**

**L'UPA regrette cette occasion manquée et appelle les responsables politiques, quels qu'ils soient, qui seront issus des prochains scrutins présidentiel et législatif, à élaborer, dès la rentrée parlementaire et en concertation avec toutes les organisations concernées, le projet de loi d'orientation pour l'artisanat et la petite entreprise véritablement attendu par les deux millions et demi de chefs de petites entreprises.**